



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement



10e conférence du Pacifique insulaire

**CONSERVATION DE LA NATURE
ET AIRES PROTÉGÉES**

Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Rapport de la deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2-4 septembre 2020

PO Box 240, Apia, Samoa T +685 21929 F +685 20231 sprep@sprep.org www.sprep.org

Un environnement océanien résilient, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Catalogage des données de publication pour la bibliothèque du PROE

Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2020 :

Apia, Samoa.

Rapport de la première réunion du Conseil exécutif du PROE

Réunion, du 2 au 4 septembre 2020, (Plateforme virtuelle) -

Apia, Samoa : PROE, 2020.

27 p. + annexes ; 29 cm.

ISBN : 978-982-04-0895-1 (version numérique)

978-982-04-0896-8 (papier)

1. Protection de l'environnement - Océanie - Congrès.
2. Politique de l'environnement - Océanie - Congrès.
3. Conservation des ressources naturelles - Océanie
Congrès. I. Programme régional océanien de l'environnement
(PROE) II. Titre

363.7099

Table des matières

Introduction	1
Point 1 de l'ordre du jour :	1
Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président	1
Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail	1
Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises concernant les questions issues de la 29^e CP	1
Point 5 de l'ordre du jour : Vue d'ensemble de 2019 et de la première mise en œuvre des performances du PROE plan 2018-2019	2
5.1: Présentation du rapport annuel de 2019 et de la vue d'ensemble des progrès réalisés depuis la 29 ^e CP par le directeur général	2
5.2: Les répercussions de la Covid-19 sur le PROE	2
5.3: Résultats stratégiques du PIP 2018-2019	3
5.4: Comptes vérifiés pour 2019.....	4
Point 6 de l'ordre du jour : Coopération régionale	5
6.1: La vision d'un Pacifique bleu et de la stratégie à l'horizon 2050.....	5
6.2: Mise en œuvre des décisions des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique et des dirigeants des PÉID	5
6.3: Présence sous-régionale du PROE	6
Point 7 de l'ordre du jour : Engagement régional et international pour 2020	7
7.1: 10 ^e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées	7
7.2: Mise à jour sur la CdP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et contribution au Cadre post-2020 pour la biodiversité	8
Point 8 de l'ordre du jour : Partenariats stratégiques	8
8.1: Centre océanien sur le changement climatique	8
8.2: Compte rendu des engagements concernant les programmes financés par le 11 ^e Fonds européen de développement de l'Union européenne	9
8.3: Initiative Kiwa – Solutions fondées sur la nature pour la résilience au climat	9
8.4: Rôle d'entité accréditée du PROE	9
Point 9 de l'ordre du jour : Gouvernance, modalités et mécanismes institutionnels	10
9.1 Rapport du comité d'audit	10
9.2: Engagement des partenaires et stratégie de mobilisation des ressources	11
9.3: Cadres de partenariat stratégique par pays et territoire	11
9.4: Évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2026 du PROE	12
9.5: Stratégie en matière de ressources humaines	13
9.6: Évaluation de la rémunération du personnel - Conditions générales	13
9.7: Évaluation des résultats du directeur général du PROE – huis clos	14
9.8:Processus de recrutement du directeur général pour 2021 - huis clos	14
Point 10 de l'ordre du jour : Questions financières stratégiques	14
10.1: Rapport sur les contributions des Membres	14
10.2: Financement durable	15

Point 11 de l'ordre du jour : Budget et programme de travail bisannuels 2020-2021	15
11.1: Résilience face au changement climatique	15
11.1.1: <i>Faits marquants actualisés du programme de travail 2020-2021 - Résilience face au changement climatique</i>	15
11.1.2: <i>Cadre océanien pour un développement résilient et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique</i>	16
11.1.3: <i>Mise à jour de la COP26 pour la CCNUCC</i>	16
11.2: Écosystèmes insulaires et océaniques	17
11.2.1: <i>Faits marquants actualisés du programme de travail 2020/2021 - Écosystèmes insulaires et océaniques</i>	17
11.2.2: <i>Création du service de soutien régional océanien pour la gestion des espèces envahissantes (PRISMSS)</i>	17
11.2.3: <i>Résultats du projet sur l'adaptation océanienne au changement climatique basée sur les écosystèmes (PEBACC)</i>	17
11.3: Gestion des déchets et lutte contre la pollution	18
11.3.1: <i>Faits marquants actualisés du programme de travail 2020-2021 - Gestion des déchets et lutte contre la pollution</i>	18
11.3.2: <i>Un Pacifique plus propre 2025 et développement du nouveau Plan de mise en œuvre pour la période 2021/2025</i>	18
11.4: Surveillance et gouvernance environnementales	19
11.4.1: <i>Faits marquants actualisés du programme de travail 2020-2021 - Surveillance et gouvernance environnementales</i>	19
11.4.2: <i>Projet de directives régionales relatives aux rapports régionaux sur les évaluations stratégiques d'impact sur l'environnement pour les pays et territoires du Pacifique insulaire</i>	19
11.4.3: <i>Note d'orientation politique pour l'actualisation régulière du rapport sur l'état de l'environnement (EdE) régional pour la région insulaire océanienne</i>	20
11.5: Examen et adoption du budget supplémentaire pour la période 2021	
11.5.1: <i>Budget supplémentaire 2021</i>	20
Point 12 de l'ordre du jour : Divers	20
Point 13 de l'ordre du jour : Dates de la 30^e Assemblée du PROE	21
Point 14 de l'ordre du jour : Adoption des Conclusions de la Seconde Réunion du Conseil Exécutif	21
Point 15 de l'ordre du jour : Clôture	
 ANNEXE 1 : Liste des participants	 22

INTRODUCTION

1. La deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE s'est tenue entre le 2 et le 4 septembre en 2020. Il s'agissait d'une réunion virtuelle organisée via Zoom.
2. Les Membres de la TROÏKA assistaient à la réunion virtuelle : La Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa et les Îles Salomon ; Membres de la circonscription sous-régionale : La Polynésie française, pour la Polynésie, Guam et Kiribati pour la Micronésie, la Nouvelle-Calédonie pour la Mélanésie, et la Nouvelle-Zélande pour les Membres métropolitains. Les observateurs : Les Îles Cook, les Fidji, les Tonga, le Royaume-Uni, l'Agence japonaise de Coopération internationale (JICA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Une liste des participants est jointe en Annexe 1.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : D'OUVERTURE

3. La prière d'ouverture de la deuxième réunion du Conseil exécutif a été prononcée par le Directeur général du Secrétariat.
4. Le discours principal, une vidéo enregistrée, a été présenté par l'Honorable Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre du Samoa.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

5. Conformément au « règlement intérieur de la réunion du PROE » (articles 8.1 et 8.2), les Îles Salomon ont été désignées pour présider la deuxième réunion du Conseil exécutif, et Guam a été nommé à la Vice-présidence.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a confirmé** le représentant des Îles Salomon à la Présidence
2. **a confirmé** le représentant de Guam à la Vice-présidence.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÉDURES DE TRAVAIL

6. La Conférence revoit l'ordre du jour provisoire et l'horaire de travail proposé.
7. Au nom de la circonscription de la Polynésie, la Polynésie française exprime ses préoccupations quant à la longueur de l'ordre du jour, étant entendu qu'il s'agit d'une réunion virtuelle, et demande que toutes les présentations soient brèves afin de permettre au Conseil exécutif de se concentrer sur les questions clés.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a examiné et approuvé** l'ordre du jour provisoire ; et
2. **a approuvé** l'horaire de travail.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : MESURES PRISES CONCERNANT LES QUESTIONS ISSUES DE LA 29^E CONFÉRENCE DU PROE

8. Le Secrétariat fait état de mesures efficaces prises pour donner suite aux décisions et directives de la vingt-neuvième réunion du PROE (29CP) qui s'est tenue à Apia, Samoa, du 3 au 5 septembre 2019.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des actions menées eu égard aux décisions et aux directives de la 29^e Conférence du PROE.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DE 2019 ET MISE EN ŒUVRE DU PREMIER PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES PERFORMANCES DU PROE 2018-2019

POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Présentation du rapport annuel pour 2019 et compte rendu du Directeur général sur les réalisations depuis la 29^e Conférence du PROE

9. Le Directeur général présente le rapport annuel du PROE pour 2019 aux Membres ainsi qu'un rapport général sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée.
10. En réponse à une demande de la Polynésie française au nom des Îles Cook, le Directeur général confirme que l'Union européenne a fait preuve de souplesse en adaptant les plans de travail et les budgets des projets financés par l'UE ainsi qu'en reprogrammant certains des projets de l'UE pour répondre aux besoins post-cyclone tropical Harold. Le Directeur général indique que la possibilité de modifier les modalités contractuelles convenues pour atténuer les difficultés liées à la crise de la COVID-19 est une question que le Secrétariat souhaiterait examiner plus avant avec tous les partenaires, y compris l'UE, notant que l'UE a demandé de reporter cette discussion jusqu'en octobre pour fournir des prévisions COVID-19 actualisées.
11. Une question de la Polynésie française sur les pourcentages de travail effectué ou non par le Secrétariat en raison de la COVID-19 est reportée par le Président pour être traitée au *Point 5.2 de l'ordre du jour*.
12. La Nouvelle-Zélande salue le rapport annuel 2019 en notant le rôle précieux du Secrétariat dans la région et son agilité dans un monde de COVID-19 et propose que les futurs rapports annuels se concentrent sur la communication des résultats, y compris les impacts sur les budgets et la réalisation des activités.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **prend acte** du rapport annuel 2019 du Directeur général du PROE.



POINT 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR : - Les répercussions de la Covid-19 sur le PROE

13. Le Directeur général informe la réunion des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les opérations du Secrétariat et la réalisation des activités prévues en 2020, en notant l'engagement du Secrétariat à maintenir la réalisation du programme de travail et du budget convenu au plus haut niveau possible.
14. La Polynésie française souligne l'urgence de s'adapter à la pandémie, notant que le budget prévu est d'un peu plus de 50 % et exprime le souhait que le Secrétariat augmente le nombre d'actions sur le terrain.
15. Le Président, Kiribati, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande notent que le monde entier a dû s'adapter à la COVID-19 et félicitent le Secrétariat pour sa réponse aux impacts de la pandémie.
16. Le Secrétariat répond à la question posée par la Nouvelle-Zélande, qui souhaitait des détails plus explicites, en faisant remarquer que les détails des impacts et des prévisions des activités du projet ainsi que la planification pour le reste de l'année 2020 sont fournis dans l'annexe du document de travail 5.2.
17. Kiribati et la Nouvelle-Calédonie félicitent les îles Salomon pour leur élection à la présidence, et le Samoa pour leurs efforts au cours des 12 derniers mois.

-
18. La Nouvelle-Zélande s'enquiert de la résilience organisationnelle du PROE face aux impacts de la pandémie. Le Secrétariat note un certain nombre de mesures prises pour assurer la sécurité et la santé au travail du personnel du Secrétariat, conformément aux mesures de l'état d'urgence samoan et dont certaines sont plus strictes que celles prises par le gouvernement samoan.
19. Kiribati note que les Départements de l'environnement des petits pays sont durement touchés par la COVID-19, sans omettre la charge financière de l'engagement virtuel dans le travail du Secrétariat. Le Secrétariat présente une enquête entreprise cette année auprès des Membres pour obtenir des informations sur les défis de connectivité des Membres, en

notant qu'il a pu fournir un certain soutien pour la connectivité des Membres, et serait heureux de discuter directement avec Kiribati de l'assistance qui pourrait être possible.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** de l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 sur le programme de travail du PROE pour 2020 et la baisse prévue des dépenses dans le budget de 2020
2. **a pris acte** des mesures prises par le Secrétariat pour gérer les conséquences de ces répercussions afin de maintenir une qualité aussi élevée que possible de l'aide apportée aux Membres.

POINT 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Résultats stratégiques du PIP 2018-2019 (plan de mise en œuvre des performances)

20. Le Secrétariat rend compte de ses performances dans la réalisation des résultats stratégiques de la mise en œuvre du premier PIP (plan de mise en œuvre des performances) du PROE (2018-2019) et du Programme de travail et Budget annuel pour 2020 - 2021.
21. La Nouvelle-Zélande reconnaît la difficulté de produire le rapport et souligne sa grande qualité, notant qu'elle est impressionnée par la quantité de travail entrepris. Elle félicite le Secrétariat pour son rapport sur les résultats.
22. La Nouvelle-Zélande suggère qu'il serait bénéfique d'envisager l'inclusion d'un tableau de bord reprenant le tableau *DT 5.3 Att2* pour fournir un résumé graphique des progrès. La Nouvelle-Zélande propose également, du point de vue de la gouvernance, qu'à l'avenir les documents de travail du Secrétariat orientent le Conseil vers des domaines à prendre en compte spécifiquement en matière de gouvernance, tels que la gestion des risques. La Nouvelle-Zélande suggère en outre que le Conseil exécutif réfléchisse à l'opportunité de

soumettre à l'examen du Conseil des documents de travail traitant des questions de gouvernance et souhaite que ce sujet soit débattu à la fin de la réunion.

23. En réponse aux éclaircissements demandés aux Îles Salomon, le Secrétariat confirme que les impacts de la COVID-19 sont inclus dans le registre des risques d'entreprise et apporte des éclaircissements supplémentaires sur les améliorations récemment apportées à la gestion des risques, notant que le cadre de risque actualisé du PROE suit les bonnes pratiques internationales en commençant par les risques au niveau des projets, en identifiant le contexte du risque, l'efficacité des contrôles existants et en évaluant la probabilité et les conséquences d'un événement entraînant une notation de risque « feu de signalisation ». Des données sommaires, y compris les plans de gestion pour chaque risque, sont consignées dans le registre des risques de l'entreprise. Un plan de gestion des risques de l'entreprise détaillant les risques jugés prioritaires par l'équipe de direction viendra étayer le suivi de ses mesures de gestion.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** du rapport sur les objectifs stratégiques du PIP 2018-2019 ;
2. **a pris acte** du Programme de travail et budget annuel 2020-2021 et des progrès accomplis en vue de la réalisation du Programme de travail et budget 2018-2019 et de l'atteinte des objectifs stratégiques du PIP 2018-2019 ;
3. **a examiné** la manière dont le Secrétariat a abordé les thèmes transversaux dans la mise en œuvre du 1^{er} PIP; et
4. **a pris acte** du fait que le mécanisme de planification stratégique du PIP sera évalué une fois le second PIP (2020-2021) achevé en 2022.

POINT 5.4 DE L'ORDRE DU JOUR : Audit des comptes annuels pour 2019

24. L'article 27(e) du Règlement financier impose au Directeur général de soumettre des états financiers vérifiés à la réunion du PROE, tandis que les articles 30 à 32 précisent la manière dont les états financiers doivent être présentés et vérifiés.
25. L'article 33 du Règlement financier impose au Directeur général de communiquer à chaque réunion du PROE le rapport des auditeurs sur les opérations financières du PROE, ainsi que les remarques que le Directeur général souhaiterait énoncer avant la réunion du PROE.
26. Les auditeurs émettent une opinion sans réserve sur les opérations financières du Secrétariat pour 2019.
27. Le Secrétariat présente à la réunion ses comptes vérifiés pour 2019, réalisés par KPMG Fidji, faisant état d'un revenu total de 4,1 millions d'USD et de dépenses totales de 4,2 millions d'USD avec un déficit net pour 2019 de 81 977 USD.
28. La Polynésie française s'interroge sur le déficit du Secrétariat et souhaite des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles le rapport audité de 2019 montrait plus de dépenses que de recettes. Le Secrétariat explique que si les dépenses ont augmenté en raison de l'accroissement de son portefeuille de projets, les recettes sont inférieures aux prévisions, en raison principalement des retards pris dans la mise en œuvre des projets. Ces retards ont entraîné une réalisation globale de seulement 54 % du budget du Secrétariat pour 2019 en ce qui concerne les recettes liées à la mise en œuvre des projets.
29. Le Président demande ensuite au Secrétariat de préciser comment il va constituer ses réserves par le biais de stratégies de financement durables. Le Secrétariat explique que le financement durable reste une priorité essentielle pour son équipe de direction et qu'il continuera à travailler avec les Amis de la Présidence pour faire avancer ce dossier.
30. Le Directeur général assure au Conseil que le Secrétariat continue d'appliquer un certain nombre de mesures pour assurer la viabilité financière en vue de reconstituer les réserves, notamment en gérant l'exposition au risque de change et en contrôlant les coûts de base chaque fois que cela s'avère possible afin d'alléger la pression sur le budget de base. Le Secrétariat réaffirme son engagement à maintenir ses coûts de base aussi bas que possible, compte tenu du défi que représente la génération de revenus pendant la pandémie de COVID-19.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a examiné et adopté** les états financiers vérifiés ainsi que le rapport des auditeurs pour 2019.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : COOPÉRATION RÉGIONALE

POINT 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR : La vision d'un Pacifique bleu et la Stratégie 2050

31. Le Secrétariat présente une brève synthèse de la vision du Pacifique bleu et du développement de la stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu, y compris le renforcement de l'architecture régionale, en notant que le produit final sera livré en 2021 lors de la réunion du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique.
32. La Nouvelle-Calédonie, au nom de la Mélanésie, remercie le Secrétariat pour son soutien à la stratégie 2050, appuyée par la Polynésie française au nom de la Polynésie.
33. Les Fidji, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu indiquent qu'ils ont terminé leurs consultations 2050 et qu'ils soumettront leurs rapports au Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS), tout en reconnaissant que d'autres Membres de la circonscription mélanésienne sont en train de terminer leurs consultations et qu'elles les soumettront avant la date limite prolongée.
34. La Polynésie française indique que les Îles Cook restent prudentes quant à la manière dont les questions relatives au changement climatique sont traitées dans la stratégie 2050 et demande au Secrétariat d'en prendre acte. Le Directeur général convient qu'il s'agit d'une question importante et note que le Secrétariat avait constamment informé le PIFS que les cadres régionaux pertinents déjà en place, et dans de nombreux cas comme le PCRD, déjà mis en œuvre, devraient constituer la base de la discussion sur les moteurs du changement. Le Secrétariat continuera à être attentif aux nuances à cet égard.
35. La Polynésie française demande des informations sur le rôle du Secrétariat en ce qui concerne la question de l'héritage nucléaire. Le Directeur général confirme que le Secrétariat fait partie du groupe de travail du Conseil des organisations régionales dans le Pacifique (CORP) et qu'il fournit des conseils et un soutien techniques aux pays Membres.
36. Le Président, notant que les priorités identifiées par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique dans la stratégie 2050 recourent le mandat du PROE, souligne que si cela met en lumière le travail du Secrétariat, il s'inquiète de la capacité de ce dernier à fournir et à mettre en œuvre. Le Directeur général confirme les préoccupations similaires du Secrétariat, notant que le Secrétariat attend une réponse du PIFS sur les ressources et le financement disponibles pour mettre en œuvre la stratégie 2050.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des progrès limités réalisés à ce jour et a **demandé** au PROE de maintenir son engagement en vue de l'élaboration de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu.

POINT 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Mise en œuvre des décisions prises par les dirigeant-es du Forum des Îles du Pacifique et les dirigeant-es des petits États insulaires

37. Le Secrétariat présente un aperçu des efforts coordonnés du PROE pour mettre en œuvre les décisions des dirigeants du Forum et des petits États insulaires (PÉID) prises lors du 50^e Forum des îles du Pacifique en 2019 dans les domaines pertinents du mandat du PROE.
38. Le Directeur général invite vivement les Membres à adhérer à la Convention de l'Organisation maritime internationale, compte tenu des mécanismes et des ressources disponibles pour aider les signataires en cas de déversement d'hydrocarbures.

39. La Polynésie française, au nom de la Polynésie, félicite le Secrétariat pour le travail accompli, notant que le Secrétariat a un rôle clé dans la fourniture de conseils techniques aux Membres, en se référant spécifiquement aux négociations de la BBNJ.

40. La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie reconnaissent l'importance de la coordination des agences CORP avec la Nouvelle-Calédonie en proposant d'inclure les décisions des dirigeants sous-régionaux comme celles du groupe de tête de file mélanésien. Le Directeur général note que l'objectif du plan CORP 2020 est

de coordonner ses efforts et indique qu'il demandera des éclaircissements lors de la prochaine réunion de coordination du CORP sur la manière dont les décisions des dirigeants seront prises en compte au niveau sous-régional.

La réunion du Conseil exécutif :

- 1 **a pris acte** des efforts coordonnés du PROE pour la mise en œuvre du programme de travail stratégique du CORP pour 2019-2020 suite aux décisions prises par les dirigeant-es du Forum et par les dirigeant-es des PÉI lors du 50^e Forum des îles du Pacifique.

POINT 6.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Présence sous-régionale du PROE

41. Le Secrétariat informe le Conseil exécutif du statut et du fonctionnement de la présence sous-régionale mélanésienne financée par le projet du PROE, et fait état des progrès réalisés dans la mise en place du bureau sous-régional du Nord du PROE, conformément aux directives de la 29^e réunion du PROE (29CP).

42. Le Directeur général adjoint, répondant à une question de la Nouvelle-Calédonie sur le statut de financement des bureaux sous-régionaux, note que les trois bureaux mélanésiens (aux Fidji, au Vanuatu et aux îles Salomon) sont des bureaux de projet financés par des projets sans soutien financier de base, tandis que le bureau sous-régional du Nord est financé par le budget de base avec le soutien financier de la République des îles Marshall, pays hôte.

43. Le Président informe la réunion du Conseil exécutif que les Îles Salomon financent le coût d'accueil du bureau des Îles Salomon et suggère que l'établissement de bureaux dans des pays soutenus par des projets et des pays hôtes au lieu budget de base pourrait offrir au secrétariat un modèle de fonctionnement sous-régional.

44. Le Directeur général adjoint note que si le bureau sous-régional du Nord a été ouvert en République des Îles Marshall en novembre 2019, il fonctionne dans le cadre du budget de transition approuvé par la 29CP qui s'avère adéquat pour les opérations actuelles de 2020 et 2021. En attendant, comme le requiert la 29CP, le Secrétariat travaille avec le Directeur du Bureau de transition et les Membres du PROE du Nord pour développer un modèle de fonctionnement et rechercher davantage de financement pour soutenir les opérations à grande échelle du bureau.

45. Le Directeur général souligne le rôle important que les bureaux sous-régionaux ont joué dans la réalisation des activités et des programmes dans les pays pendant les restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.

La réunion du Conseil exécutif :

- 1 **a accueilli favorablement** l'approche novatrice adoptée par le PROE en vue d'assurer sa présence sous-régionale dans les pays de Mélanésie, financée par le biais des projets et de l'aide étatique, et a recommandé que cette approche serve de modèle pour la région en ce qui concerne la résilience organisationnelle ; **a exprimé** sa gratitude envers le Gouvernement des

-
- Îles Salomon pour l'espace de bureau qu'il a mis à la disposition du projet à Honiara ;
2. **a accueilli favorablement** l'ouverture officielle du bureau sous-régional nord du PROE ;
 3. **a pris acte** des activités menées par le Groupe de travail des Membres micronésiens et **encourage** ces Membres du PROE à collaborer activement avec le responsable provisoire du bureau en vue de parachever la rédaction du modèle opérationnel et du budget, ainsi que de dégager à temps de nouvelles sources de

- financement pour le financement complet du bureau sous-régional nord du PROE;
4. **a pris acte** de ce que le budget provisoire sous-tendra les opérations du bureau sous-régional du nord telles qu'actuellement structurées pour le reste de l'année 2020; et
 5. **a demandé** au Secrétariat de suggérer aux Membres un budget capable de soutenir le modèle opérationnel proposé pour le bureau sous-régional nord du PROE une fois le moment venu.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: MANIFESTATIONS EN VUE DE LA MOBILISATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE POUR 2020

POINT 7.1 DE L'ORDRE DU JOUR : 10^e Conférence Du Pacifique Insulaire Sur La Conservation De La Nature Et Les Aires Protégées

46. Le Secrétariat présente une mise à jour sur l'approche révisée pour la convocation de la 10^e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les zones protégées, reportée, et des Prix du leadership environnemental des îles du Pacifique (PIELA) associés, en notant que si la Conférence sera désormais virtuelle, les PIELA devront encore être un événement en direct à une date à confirmer. Le Secrétariat reconnaît également l'engagement et le travail acharné de la Nouvelle-Calédonie dans la préparation de l'événement.

47. La Nouvelle-Zélande, au nom de la France, demande des précisions sur les liens entre le rapport sur l'état de l'environnement et le rapport sur l'état de conservation en Océanie. Le Secrétariat estime que les deux rapports seront importants pour l'engagement et la participation des îles du Pacifique à des événements internationaux clés en matière de biodiversité tels que la quinzième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique en 2021.

48. Kiribati souligne le coût pour les ÉTIO du maintien de la connectivité pour participer aux événements virtuels du Secrétariat, y compris la 10^e Conférence. En réponse, le

Secrétariat indique qu'il chercherait une solution aux problèmes de coût de la connectivité pour les États insulaires afin de permettre une participation complète et une pleine mobilisation à la Conférence virtuelle.

49. La Nouvelle-Calédonie prend acte de la présentation du Secrétariat confirmant que les participants locaux sont mobilisés pour y assister. La Nouvelle-Calédonie soutient également la demande de Kiribati au nom de la Micronésie sollicitant une assistance afin d'assurer sa participation virtuelle à la Conférence.

50. La Nouvelle-Calédonie prend acte que les restrictions de voyage pour la Nouvelle-Calédonie ont été prolongées jusqu'en mars 2021, à l'exception des vols de rapatriement, et a conseillé au Secrétariat d'en tenir compte lors de la coordination des dates des PIELA.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a pris acte** du report de la 10^e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées en raison de la pandémie de Covid-19 et des modifications apportées aux modalités de son déroulement en vue d'en faire une conférence virtuelle;

2. **a approuvé** la participation nationale à la concertation et aux sessions relatives au projet de Cadre tenues préalablement à la Conférence et au cours de celle-ci; et

3. **a approuvé** la contribution nationale à la Conférence en encourageant les principales parties prenantes à participer virtuellement, ou à faire d'autres contributions.

POINT 7.2 DE L'ORDRE DU JOUR: Point de l'actualité relative à la CdP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020

51. Le Secrétariat fournit une mise à jour sur l'état d'avancement de la CdP15 de la CDB et du processus régional du PROE pour contribuer au cadre de la biodiversité post-2020.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des actions menées en vue d'une contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020 préalablement à la CdP15 de la CBD en 2021;

2. **a encouragé** les pays à soumettre au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique leurs propres contributions relatives au Cadre sur la biodiversité après 2020; et

3. **a enjoint** le Secrétariat à continuer d'apporter son concours aux Membres en vue de leur contribution au Cadre sur la diversité biologique après 2020 préalablement à la CdP de la CDB en 2021.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: PARTENARIATS STRATÉGIQUES

POINT 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR: Centre océanien sur le changement climatique

52. Le Secrétariat présente aux Membres un compte rendu des progrès accomplis dans la mise en place du Centre océanien sur le changement climatique (PCCC).

53. La Nouvelle-Zélande, au nom de la France, rappelle la visite du Directeur général à Paris et sa ratification du protocole d'accord avec Météo France. La France indique son vif intérêt pour la mise en œuvre du partenariat, notamment avec le bureau météorologique en Nouvelle-Calédonie, qui a également reçu la visite du Directeur général.

54. Kiribati félicite le Secrétariat pour l'opérationnalisation du PCCC et de ses nouveaux programmes, et l'encourage à consulter les Membres avant de finaliser les modules de formation. Kiribati demande également la confirmation que

ces modules s'appuieront sur les éléments déjà mis à disposition. Le Secrétariat confirme que les modules seront adaptés aux besoins du pays et développés en collaboration avec d'autres agences CORP, le cas échéant.

55. Le Secrétariat prend acte de l'aide de la Nouvelle-Zélande pour le financement du personnel du Centre et le soutien aux programmes de formation du PCCC. La Nouvelle-Calédonie prend acte de l'aide du Gouvernement japonais pour la formation dispensée par le PCCC.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a pris acte** des progrès réalisés et des principaux acquis obtenus par le Centre océanien sur le changement climatique.

POINT 8.2 DE L'ORDRE DU JOUR: Compte rendu des engagements concernant les programmes financés par le 11^e Fonds européen de développement de l'Union européenne

56. Le Secrétariat présente au Conseil exécutif les progrès réalisés dans le développement des programmes du PROE financés par le 11^e Fonds européen de développement (FED-11 de l'UE).

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des progrès réalisés et des principaux acquis obtenus par le Centre océanien sur le changement climatique.

POINT 8.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Initiative Kiwa – Solutions fondées sur la nature pour la résilience face aux changements climatiques

57. Le Secrétariat fait le point sur la participation du PROE à l'Initiative Kiwa - Programme de solutions basées sur la nature pour la résilience climatique, qui a officiellement débuté en mars 2020.

circonscriptions sous-régionales au sein de ce Comité.

58. Dans sa présentation, le Secrétariat indique que l'Initiative Kiwa a créé une structure de gouvernance du Pacifique sous la forme d'un Comité de pilotage qui doit inclure une représentation du Pacifique et que le Comité de pilotage a approché le Secrétariat avec une demande pour que les circonscriptions du Conseil exécutif fournissent des représentants au Comité de pilotage en tant que Membres votants. Cette proposition n'ayant été reçue que la veille de la réunion du Conseil exécutif, il n'a pas été possible d'inclure ces recommandations supplémentaires dans les documents de la réunion.

60. La Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande félicitent l'AFD et invitent le Conseil exécutif à consulter pleinement les Membres et les groupes d'intérêt du Pacifique pour s'assurer que toutes les préoccupations ont été prises en compte et pour orienter les prochaines étapes.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** de la mise sur pied et du lancement de l'initiative Kiwa – Solutions fondées sur la nature pour la résilience face aux changements climatiques, ainsi que du rôle joué par le PROE dans sa mise en œuvre, financée au titre du sous-volet B1 ;
2. **a approuvé** la participation du PROE à l'initiative Kiwa, ainsi que la mise en œuvre de cette initiative; **et**
3. **a donné son accord** à ce que le Secrétariat participe à cette initiative afin de fournir plus d'informations sur sa proposition, et à ce que les Membres du Conseil se concertent ensuite avec leurs circonscriptions et donnent au Secrétariat le point de vue de leurs Membres d'ici fin octobre 2020.

59. La Polynésie française indique qu'elle a suivi l'évolution de l'Initiative et recommande que la représentation du PROE au Conseil exécutif devienne le modèle de l'adhésion du Pacifique au Comité de pilotage de l'Initiative Kiwa, en proposant que des Membres soient identifiés pour représenter les

POINT 8.4 DE L'ORDRE DU JOUR: Rapport du Comité d'audit

61. Le Secrétariat fait état des progrès réalisés en tant qu'entité régionale accréditée auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation pour aider les Membres à accéder au financement du climat, en soulignant l'importance des idées d'action climatique des Membres

pour cibler clairement les critères de financement du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds d'adaptation.

62. Le Secrétariat fait également le point sur le statut d'accréditation du PROE, notant qu'il a accédé à 28,5 millions d'USD de

financement climatique au cours des 5 dernières années, et a réussi à faire passer l'accréditation du PROE au FVC de la catégorie de risque C à B, augmentant ainsi les niveaux de financement possibles des projets à petite échelle (50 millions d'USD) aux projets à moyenne échelle (jusqu'à 250 millions d'USD). Le Secrétariat indique également que, l'accréditation au FVC étant prévue dans des accords de 5 ans, le Secrétariat se prépare à demander une nouvelle accréditation en 2021.

63. La Polynésie française et la Nouvelle-Zélande félicitent le Secrétariat pour son excellent travail dans l'intégration du financement climatique dans la région du Pacifique, notant que la mise à niveau du FVC visant à permettre des projets de 250 millions d'USD souligne l'importance de ce travail dans l'introduction de nouveaux financements dans la région.
64. La Polynésie française note le rôle important du Secrétariat lors des réunions du Groupe des leaders polynésiens et en

tant qu'hôte du Centre océanien sur le changement climatique.

65. La Nouvelle-Zélande demande au Secrétariat s'il prévoit des obstacles à la réaccréditation, ce à quoi le Secrétariat répond qu'aucun n'était attendu, car le Secrétariat a renforcé ses systèmes au cours des dernières années et continue à améliorer ses processus internes. Ces avancées devraient soutenir le processus de réaccréditation.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des progrès concernant le rôle du PROE en tant qu'entité de mise en œuvre accréditée ;
2. **a pris acte** de la nécessité, pour les idées de projets de financement climatique des pays Membres, de se conformer aux critères d'investissement du FVC ; et
3. **a pris acte** des démarches entreprises en vue de la réaccréditation auprès du Fonds vert pour le climat.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: GOUVERNANCE, MODALITÉS ET MÉCANISMES INSTITUTIONNELS

POINT 9.1 DE L'ORDRE DU JOUR: Rapport du Comité d'audit

66. Le Président du Comité d'audit, Tupuola Oloialii Koki Tuala, informe les participants des travaux du Comité d'audit du PROE au cours des 12 derniers mois.
67. La Nouvelle-Zélande, au nom de l'Australie, salue le rapport du Comité d'audit et note que les activités visant à renforcer l'égalité des sexes et l'inclusion sociale sont intégrées comme une priorité pour le Secrétariat. La Nouvelle-Zélande salue également le travail du Comité des *Friends of the Chair* (Amis de la Présidence) sur le financement durable (Australie, France, Îles Cook, Îles Salomon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume-Uni et Samoa), notant que ce travail faisait partie intégrante de l'exécution continue des fonctions du Secrétariat.

68. Le Président félicite le Comité d'audit pour son rapport.
69. En réponse à une question des Îles Salomon, le Directeur général présente le contexte de la recommandation 4 qui sollicite un soutien supplémentaire pour l'auditeur interne du Secrétariat. Le Directeur général note que cette fonction, comme beaucoup d'autres, ne pouvait pas être financée dans le cadre de la situation financière actuelle et de l'impact sur le budget COVID-19.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a salué** les efforts consentis par le Directeur général et par l'ensemble du personnel pour la réalisation rapide et satisfaisante des comptes financiers et de l'audit, et **a félicité** le Comité d'audit pour son travail ;

2. **a pris acte** de l'amélioration du mécanisme employé par le Secrétariat en vue de soumettre les états financiers provisoires à l'examen du Comité d'audit avant la publication de l'avis de l'audit final, et de la concertation entre le Comité d'audit et l'Auditeur externe ;
3. **a pris acte** de ce que la réception tardive des contributions volontaires des Membres demeure un problème, qui entraîne des contraintes financières pour le budget

annuel du Secrétariat, et a **demandé** que lesdits Membres règlent leurs contributions volontaires au Secrétariat en temps opportun ;

4. **a demandé** au Secrétariat de traiter la question des ressources humaines au sein de l'unité d'audit interne, dans la mesure où les ressources le permettent ; et
5. **a pris acte** et **a approuvé** le rapport du Comité d'audit pour la période juillet 2019 – juillet 2020.

POINT 9.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Stratégie pour la mobilisation des partenaires et des ressources

70. Le projet de stratégie d'engagement et de mobilisation des ressources du PROE est présenté au Conseil exécutif.
71. Les Îles Salomon et la Nouvelle-Zélande félicitent le Secrétariat pour le projet de stratégie d'engagement et de mobilisation des ressources du partenariat. Les Îles Salomon notent également l'inclusion du processus de révision et réitérent l'importance des partenariats et le rôle de leadership que le PROE fournit aux Membres dans le domaine de l'environnement. Les Îles Salomon sont également d'accord avec les principes dans la mesure où ils sont pertinents pour la région.
72. La Nouvelle-Zélande note l'importance de la mise en place d'une stratégie d'engagement et de mobilisation des ressources en partenariat et fait remarquer que le document pourrait bénéficier de détails supplémentaires concernant la mise en œuvre et la mesure du succès. Elle souhaite également savoir si la stratégie a été élaborée en tenant compte de partenariats particuliers. Le Secrétariat indique que l'élaboration de la stratégie ne

visait aucun partenariat particulier, mais estime que les principes étaient pertinents pour tous, ajoutant que l'évaluation des lacunes et des opportunités par rapport au plan de mise en œuvre des performances (PIP), permettrait de reconnaître toute la gamme des partenariats du PROE, actuels et potentiels.

73. La Nouvelle-Zélande note également que certains points de la présentation et du document ne correspondent pas à ceux du document de travail. Le Secrétariat en est conscient, et il note que la présentation cherchait à résumer les détails dans le document.
74. Les Îles Salomon reconnaissent que la stratégie d'engagement et de mobilisation des ressources du partenariat se traduit par un document de haut niveau, mais ont elles notent l'importance des détails attendus de son plan de mise en œuvre.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a approuvé** le projet de Stratégie pour la mobilisation des partenaires et des ressources.

POINT 9.3 DE L'ORDRE DU JOUR: Cadres de partenariat stratégique par pays et territoire

75. Le Secrétariat présente sa proposition de recentrer les plans d'action nationaux et territoriaux à un niveau plus stratégique et pratique sur le concept et le processus des « cadres de partenariat stratégique nationaux et territoriaux ».

76. La Polynésie française, Kiribati et la Nouvelle-Calédonie saluent l'initiative du Secrétariat et l'importance de ce document, notant la nécessité de rencontrer d'abord leurs mandants afin de pouvoir fournir un retour d'information adéquat au Secrétariat.

-
77. La Polynésie française souligne l'importance d'aligner les travaux sur les priorités du Pacifique, y compris celles des pays polynésiens. La Nouvelle-Calédonie indique qu'elle a mis en place un partenariat stratégique avec la Communauté du Pacifique (CPS) et a reconnu l'importance d'un partenariat similaire avec le PROE en tenant compte des enseignements tirés.
78. La Nouvelle-Calédonie prend acte du projet pilote de développement de cadres de partenariat stratégique avec les Îles Salomon et Vanuatu et attend avec intérêt de recevoir des conseils sur la manière dont ils seront mis en place.

79. Le Secrétariat précise que l'approche progressive était importante pour lui permettre de gérer l'élaboration de 21 accords de partenariat pour tous les ÉTIO du PROE, tient compte de l'intérêt des pays mélanésiens et accueille favorablement les réactions de la prochaine réunion de la circonscription polynésienne.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a approuvé** le concept et le processus d'élaboration des Cadres de partenariat stratégique du Pacifique ; et
2. **a accepté** de se concerter avec ses circonscriptions et de faire part au Secrétariat du résultat de ces discussions avant la fin 2020.

POINT 9.4 DE L'ORDRE DU JOUR: Évaluation indépendante du PROE et évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2026 du PROE

80. Le Secrétariat sollicite des conseils sur un processus permettant d'entreprendre une troisième évaluation indépendante du PROE et l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique du PROE pour la période 2017-2026.
81. La Nouvelle-Zélande fait savoir que si la circonscription métropolitaine dans son ensemble n'était pas en mesure de financer entièrement l'évaluation conjointe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande expriment leur intérêt de principe pour le financement de certaines parties de l'évaluation, compte tenu de l'importance des deux analyses pour un processus d'entreprise efficace et de l'intérêt de les combiner. Cette proposition a été acceptée par le Secrétariat.
82. En réponse à une question de la Nouvelle-Zélande sur la manière dont les résultats des examens précédents ont été intégrés, le Secrétariat indique que les résultats de l'évaluation de 2014 ont été intégrés dans le nouveau plan stratégique du Secrétariat et dans la conception fonctionnelle de la nouvelle structure organisationnelle adoptée par les Membres.

83. La Nouvelle-Zélande souligne l'importance de veiller à ce que l'équipe chargée de l'examen comprenne une expertise spécifique en matière de suivi et d'évaluation, et demande si les Membres seront invités à donner leur avis sur le mandat et sur l'orientation de l'évaluation.
84. Le Secrétariat confirme que l'expertise spécifique en matière de suivi et d'évaluation constituera un élément essentiel du mandat, qui sera ouvert à la contribution des Membres, et note que dans les évaluations précédentes, la création d'un groupe de référence de pays Membres visant à dispenser des conseils s'est avérée une approche réussie du Secrétariat. Le Secrétariat envisage d'adopter la même approche pour cette évaluation.
85. La Nouvelle-Zélande note l'intérêt particulier de l'Australie pour le travail du Secrétariat en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale, de même qu'elle accueille favorablement les stratégies sur la manière d'y parvenir par le biais de l'examen. Le Secrétariat assure que cela sera inclus dans le Mandat, et reconferme que cela sera transmis pour contribution avant finalisation.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a approuvé** la proposition visant à combiner l'évaluation indépendante du PROE en parallèle avec l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2017-2026 du PROE, à réaliser en 2021, à des frais moindres que pour deux évaluations distinctes;
2. **a approuvé** le projet de mandat et d'échéancier pour ces évaluations (cf. annexe), en relevant l'intention de mettre sur pied un Groupe de référence devant informer cet examen;
3. **a chargé** le Secrétariat de veiller à ce que les résultats de ces évaluations groupées soient portés à l'attention de la Conférence du PROE en 2021; et
4. **a pris acte** de l'intérêt exprimé par l'Australie et par la Nouvelle-Zélande pour l'octroi d'une aide au financement de cet examen, relevant que cette proposition ne figure pas au budget 2021.



POINT 9.5 DE L'ORDRE DU JOUR: Stratégie en matière de ressources humaines

86. Le Secrétariat présente la Stratégie en matière de ressources humaines au Conseil exécutif, comme l'exige l'objectif organisationnel 5 du plan stratégique du PROE.
87. La Polynésie française, la Nouvelle-Zélande et les Îles Salomon félicitent le Secrétariat pour ladite stratégie, soulignant son importance. La Polynésie française demande au Secrétariat d'être attentif aux implications financières à venir liées à la COVID-19. La Nouvelle-Zélande note la diversité au sein du Secrétariat soulignée par la Stratégie et insiste sur l'importance de celle-ci pour le Secrétariat.
88. Le Secrétariat répond à une question du Président sur le financement des actions envisagées par la Stratégie, en faisant remarquer que si le financement est important, certains aspects peuvent être mis en œuvre sans ressources financières, invoquant que la première année d'intervention ne nécessite aucun financement, ce qui laisse le temps de rechercher différentes possibilités ultérieurement. Le Secrétariat note qu'en reconnaissance de cette question, un sous-comité interne a été formé pour trouver des possibilités de financement pour mettre en œuvre la stratégie.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a étudié et approuvé** la proposition de Stratégie en matière de ressources humaines dans sa version finale.

POINT 9.6 DE L'ORDRE DU JOUR : Évaluation de la rémunération du personnel - Conditions générales

89. Le Secrétariat présente une mise à jour sur la mise en œuvre de la décision de la 29^e réunion du PROE d'engager un consultant indépendant pour examiner le système de rémunération du Secrétariat, en cherchant à obtenir l'approbation d'une voie à suivre pour ce processus.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a ajourné** à l'année 2021 le recrutement d'un ou d'une consultant-e indépendant-e chargé-e d'étudier le système de rémunération du Secrétariat; et
2. **a pris acte** de ce qu'un rapport oral sera présenté à la Conférence du PROE de 2021.

**POINT 9.7 DE L'ORDRE DU JOUR : Évaluation des résultats du directeur général du PROE –
SESSION A HUIS CLOS**

90. La Troïka présente un document sur l'évaluation des performances du Directeur général lors de la session à huis clos.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a pris acte de** l'évaluation du Plan de développement des performances (PDP) du Directeur général faite par la Troïka pour la période septembre 2019 - septembre 2020, et l'**a approuvée**, le félicitant pour les nombreuses initiatives prises et pour les nombreux résultats positifs obtenus, tout en relevant les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir; et

2. **a pris acte de** la démarche proposée par la Troïka pour le prochain PDP du Directeur général, qui couvre la période allant de septembre 2020 à décembre 2021, et l'**a approuvée**. Les Membres sont invités à proposer des objectifs pertinents et appropriés qu'ils souhaiteraient voir repris dans le prochain PDP du Directeur général, en les communiquant avant la fin septembre 2020. La Troïka collaborera avec le Directeur général au cours du mois prochain, afin de produire la version finale du prochain PDP d'ici fin octobre 2020.

**POINT 9.8 DE L'ORDRE DU JOUR : Processus de recrutement du directeur général pour 2021 –
SESSION A HUIS CLOS**

91. Le Conseil exécutif débat de la description de poste du Directeur général en vue du recrutement en 2021, et examine le processus connexe.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte de** ce qu'à la date du 31 juillet 2020, aucun commentaire n'avait été transmis par les Membres au Secrétariat relativement à la description de poste de Directeur ou de Directrice général-e; et
2. **a examiné** la proposition de procédure de recrutement qui a été présentée au Conseil (Tableau 1 du DT 9.8), et l'**a approuvée**.



POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS FINANCIÈRES STRATÉGIQUES

POINT 10.1 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

92. Le Secrétariat présente un rapport sur les contributions des Membres, en notant que les états financiers vérifiés au 31 décembre 2019 mentionnent des contributions totales perçues des Membres de 1 270 103 USD, ce qui représente une augmentation de 97 362 USD par rapport aux contributions de 2018 de 1 172 741 USD. Notant que dans l'ensemble, le recouvrement des contributions annuelles des Membres s'est amélioré au cours des trois dernières années, le Secrétariat indique qu'au 30 juin 2020, le solde total des contributions nettes impayées des Membres au 31 décembre 2019 était de 13 161 USD - une amélioration significative du recouvrement des Membres par rapport aux années précédentes (2016 - 288 612 USD ; 2017 - 82 101 USD ; 2018 - 60 117 USD ; 2019 - 13 161 USD).

93. Le montant attendu des Membres au 30 juin 2020 était de 1 184 876 USD, date à laquelle le Secrétariat avait reçu 497 654 USD, soit 42 % des contributions de 2020. Avec les contributions impayées des années précédentes, le PROE a maintenant un solde de 674 061 USD sur les contributions impayées des Membres.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a examiné** le rapport et **a défini une marche à suivre** visant à résoudre le problème des contributions impayées par les Membres; et
2. **s'est engagée collectivement et individuellement** à verser l'intégralité des contributions actuellement impayées en 2020.

POINT 10.2 DE L'ORDRE DU JOUR : Financement Durable

94. Le Secrétariat fait le point sur les actions entreprises par le PROE pour faire face aux pressions budgétaires majeures pour 2020 découlant des impacts mondiaux de la COVID-19, en demandant au Conseil exécutif des orientations sur les options et les actions pour relever les défis qui en découlent.
95. La Nouvelle-Zélande précise que les Membres métropolitains ne sont pas en mesure de combler le déficit de financement pour de nombreuses raisons variées, mais les consultations au sein de la circonscription métropolitaine ont permis de dégager des options possibles à explorer, notamment la prise en compte des frais de gestion du projet qui sont payés d'avance.
96. Le Secrétariat confirme que toutes les options soulevées par la Nouvelle-Zélande ont été prises en considération, y compris une éventuelle flexibilité en termes de modalités contractuelles, qui feront l'objet de discussions supplémentaires entre le Secrétariat et les partenaires, ainsi qu'une éventuelle flexibilité en matière de frais de gestion de projet.
97. Les Îles Salomon demandent des informations sur les progrès réalisés dans le gel du recrutement de nouveaux postes, et plus particulièrement du poste de Directeur général adjoint des programmes techniques. Le Directeur général confirme que cette phase de recrutement a été suspendue en raison de contraintes financières, mais il note que le recrutement d'un Directeur général adjoint, Gouvernance et opérations, se poursuit, car il est entièrement financé.
98. Le Secrétariat précise aux Membres du Conseil que les économies réalisées grâce à l'absence de déplacements en raison de la COVID-19 n'équivalent pas à un revenu, étant donné que la majorité des déplacements pour 2020 sont liés au financement de projets et non au financement de base.
99. La Nouvelle-Zélande félicite le Secrétariat pour son impressionnante prestation dans l'exploration des possibilités d'économies de coûts, considérant que cette approche a établi la norme pour le CORP. Par ailleurs, le Secrétariat souligne qu'il a réduit les coûts de plus d'un million d'USD par rapport au budget de base.
100. Le Président suggère que le Secrétariat explore des options de financement au-delà de son champ d'action normal.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a étudié le rapport et a fait part de son avis concernant les options proposées en guise de réponse à l'incidence de la pandémie sur la situation financière du Secrétariat.**

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET BISANNUELS 2020-2021

POINT 11.1 DE L'ORDRE DU JOUR : Résilience face au changement climatique

Point 11.1.1 de l'ordre du jour : Faits marquants actualisés du programme de travail 2020-2021

101. Le Secrétariat fait le point sur les activités du Programme de travail sur la Résilience aux changements climatiques (CCR) 2020-2021, y compris les difficultés posées et les potentialités offertes.
102. La Nouvelle-Zélande note que l'Australie serait heureuse de soutenir le pavillon de la CdP26.

La réunion du Conseil exécutif:

1. **a pris acte de l'actualisation des faits marquants du programme de travail 2020-2021 pour la Résilience face aux changements climatiques.**



Point 11.1.2 de l'ordre du jour : Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique et Partenariat pour la résilience dans le Pacifique

103. Le Secrétariat présente aux Membres les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique (FRDP) et du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP).
104. La Polynésie française confirme son rôle de Président du groupe de travail du PRP et félicite le CORP pour son travail et sa collaboration, exprimant sa gratitude au Secrétariat pour avoir mené le travail de communication et d'engagement pour le PRP, et notant les nombreuses réalisations que cela a rendues possibles.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des progrès réalisés par le Secrétariat dans son soutien à la mise en œuvre du FRDP;
2. **a pris acte** de ce que la relève du Secrétariat en tant que représentant du CORP au sein du groupe de travail du PRP prendra fin cette année;
3. **a pris acte** de ce que le Secrétariat restera membre de l'unité d'appui au PRP ; et
4. **a pris acte** de ce que le Secrétariat continuera à diriger le Sous-Comité pour les communications et la mobilisation.

Point 11.1.3 de l'ordre du jour : Actualisation concernant la CdP26 à la CCNUCC

105. Le Secrétariat informe la réunion du Conseil exécutif des développements relatifs à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à sa 26^e Conférence des parties (CdP26).
106. La Nouvelle-Zélande exprime son intérêt à travailler avec le Secrétariat et les Membres du Pacifique pour faire avancer les priorités du Pacifique lors de la CdP26 et souhaite entretenir un dialogue avec le Secrétariat au fur et à mesure que la planification de la CdP26 à Glasgow progresse.
107. Le Samoa demande la confirmation du rôle du PROE dans la coordination de la CdP26, étant donné l'intérêt du sous-comité de défense et d'engagement du PIFS pour la CdP26. Le Secrétariat confirme son rôle impliquant la gestion de la collaboration régionale One CROP-Plus dans tous les processus de la CdP de la CCNUCC, notant la nécessité d'une démarcation claire des rôles et des responsabilités pour éviter les doubles emplois et la confusion autour du soutien du CORP.

108. Les Îles Cook soulignent l'importance du rôle du Secrétariat dans la coordination de la CdP26 One CROP-Plus, compte tenu de son expérience technique et historique significative dans le processus de la CCNUCC et dans le travail avec les Membres.
109. Le Samoa et les Îles Salomon encouragent le Secrétariat à poursuivre son rôle de chef de file de la coordination One CROP-Plus pour le processus de la CCNUCC.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des avancées concernant la CdP26 à la CCNUCC et de ce qu'elles signifient pour la planification dans la région ; et
2. **a salué** l'appui fourni par l'équipe One CROP Plus dirigée par le PROE.



POINT 11.2 DE L'ORDRE DU JOUR : : Écosystèmes insulaires et océaniques

Point 11.2.1 de l'ordre du jour : Actualisation concernant le Programme des écosystèmes insulaires et océaniques 2020-2021

110. Le Secrétariat présente une mise à jour des activités du programme de travail sur les écosystèmes insulaires et océaniques pour 2020-2021 et des opportunités actuelles et futures.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** du compte rendu des principales activités de mise en œuvre pour le Plan de mise en œuvre des performances (PIP) 2020-2021.

Point 11.2.2 de l'ordre du jour : Mise en place du Service régional de soutien à la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PRISMSS)

111. Le Secrétariat informe les Membres du nouveau mécanisme du Service régional du Pacifique d'appui à la gestion des espèces envahissantes (PRISMSS) qui soutient la mise en œuvre pratique des mesures de gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique et encourage l'utilisation du PRISMSS pour les activités liées aux espèces envahissantes dans le Pacifique.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** des progrès réalisés en vue de la mise en place du PRISMSS ; et
2. **a encouragé** les Membres et leurs coordinateurs de la lutte contre les espèces envahissantes à maintenir activement la communication avec le PRISMSS et à tirer parti de ce service.

Point 11.2.3 de l'ordre du jour : Résultats du Projet sur l'adaptation écosystémique du Pacifique aux changements climatiques (PEBACC)

112. Le Secrétariat informe les Membres du Conseil exécutif des résultats du projet sur l'adaptation écosystémique du Pacifique au changement climatique (PEBACC) et de son orientation vers le renforcement et la protection des services écosystémiques naturels afin de renforcer la résilience aux changements climatiques.

PEBACC et impliquera tous les Membres insulaires du Pacifique.

113. La Polynésie française, Kiribati et les îles Salomon félicitent le Secrétariat pour son travail dans le cadre du PEBACC.

116. Les îles Salomon notent l'importance des Études sur la cartographie et l'analyse de la résilience écosystémique et socio-économique (ESRAM) réalisés dans le cadre du PEBACC, et saluent le rôle de ce dernier en tant que catalyseur d'une nouvelle façon de penser et d'opérer au sein du ministère de l'Environnement des îles Salomon où l'EbA est au cœur de tous les travaux.

114. Le Secrétariat indique qu'il est en train de finaliser les dispositions pour la phase deux de ce projet afin de permettre le maintien de la mise en œuvre dans les pays mélanésiens actuels et d'étendre la couverture aux autres sous-régions, en notant en particulier la Polynésie et les territoires français.

La réunion du Conseil exécutif :

115. En réponse à une demande des Kiribati, le Secrétariat confirme qu'une formation sur l'adaptation écosystémique (EbA) sera dispensée pendant la phase deux du

1. **a pris acte** des résultats obtenus par le projet PEBACC en faveur de l'adaptation écosystémique aux Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu, ainsi que dans la région ;
2. **a pris acte** de la réussite de ce projet, qui a permis de dégager 4 millions d'euros supplémentaires pour la mise en œuvre d'une deuxième phase de 4 ans ;
3. **a encouragé** les ministères et les départements publics participants à

poursuivre leur appui aux projets de démonstration et à chercher à étendre et à appliquer à de nouveaux domaines les savoirs acquis en matière d'adaptation écosystémique ; et

4. **a encouragé** les autorités de tous les pays insulaires du Pacifique à opérer leur

adaptation écosystémique, qui est une approche efficace pour renforcer la résilience face aux changements climatiques dans la région.

POINT 11.3 DE L'ORDRE DU JOUR : Gestion des déchets et lutte contre la pollution

Point 11.3.1 de l'ordre du jour : Programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution (WMPC) Actualisation 2020-2021

117. Le Secrétariat fait le point sur les activités clés du programme de travail relatif à la gestion des déchets et au contrôle de la pollution pour la période 2020-2021.

118. La Nouvelle-Zélande, au nom de l'Australie, fait remarquer que le document n'avait pas suffisamment pris en compte les activités, les défis ou les réponses aux défis, ce qui a conduit la Nouvelle-Zélande à souligner une fois de plus la nécessité de discuter de l'opportunité de documents traitant du rôle de gouvernance du Conseil exécutif à la fin de la réunion.

119. La Nouvelle-Zélande, au nom de l'Australie, prend note d'une stratégie approuvée lors de la treizième réunion du PROE en 2002 sur les épaves de la Deuxième Guerre mondiale, demandant que ladite stratégie complète le plan

d'urgence des îles du Pacifique en cas de déversement en mer (PacPlan) et ne soit pas fusionnée. Le Secrétariat prend note d'une réunion ultérieure après la 13^e réunion du PROE, et oriente le Secrétariat vers un soutien à l'action reposant sur la demande des seuls Membres. Le Secrétariat indique qu'il est désormais en partenariat avec l'Université de Newcastle et la Major Projects Foundation pour traiter les épaves de la Deuxième Guerre mondiale, 53 épaves étant classées comme hautement prioritaires.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** du compte rendu des principales activités de mise en œuvre du PIP 2020-2021.

Point 11.3.2 de l'ordre du jour : Un Pacifique plus propre 2025 et élaboration du nouveau Plan de mise en œuvre pour la période 2021-2025

120. Le Secrétariat obtient la ratification du plan de mise en œuvre 2021-2025 pour la Stratégie régionale pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution dans le Pacifique 2016-2025 (un Pacifique plus propre 2025)

121. La Nouvelle-Zélande, au nom de la circonscription métropolitaine, félicite le Secrétariat pour le travail entrepris et les progrès réalisés. La Nouvelle-Zélande demande également si le plan répondait

aux priorités des Membres et si le financement de toutes les activités était assuré.

122. Le Secrétariat confirme que le plan de mise en œuvre a été élaboré pour répondre aux besoins des Membres et note que la source de financement des activités reste à confirmer, en observant que les projets actuels s'étendront jusqu'à la durée de vie de ce projet, ce qui contribuera à financer certaines des activités identifiées.

123. La Nouvelle-Zélande s'enquit de la qualité du retour d'information reçu sur le plan de mise en œuvre puisqu'il était, par nécessité, virtuel. Le Secrétariat confirme que peu de commentaires ont été reçus, bien que les soumissions se soient avérées utiles pour l'élaboration du plan. En réponse à une question supplémentaire de la Nouvelle-Zélande sur les sources de données disponibles pour permettre le plan de mise en œuvre, le Secrétariat indique qu'il travaille avec des données JICA JPRISM2 et du projet Inform.

124. Le Président demande au Secrétariat de transmettre rapidement le plan de mise en œuvre à tous les Membres, car ce

document connaît un retard de publication. Les deux versions linguistiques ont été immédiatement téléversées sur la page web du Conseil exécutif.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a approuvé** le nouveau Plan de mise en œuvre 2021-2025 pour la période restante du CP2025 ; et
2. **a demandé** aux Membres de collaborer avec le PROE et avec les autres partenaires afin d'améliorer la gestion des déchets et la lutte contre la pollution au niveau régional au cours des cinq prochaines années, à l'aide du nouveau Plan de mise en œuvre 2021-2025.

POINT 11.4 DE L'ORDRE DU JOUR : Surveillance et gouvernance environnementales

Point 11.4.1 de l'ordre du jour : Programme de surveillance et de gouvernance environnementales Actualisation 2020-2021

125. Le Secrétariat fait le point sur les activités du Programme de travail sur la surveillance et la gouvernance environnementales pour 2020-2021, y compris les défis et les opportunités.

126. Le Président remercie le Secrétariat et la division SGE pour le travail entrepris dans toute la région.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a pris acte** du compte rendu des principales activités menées en vue de l'exécution du Plan de mise en œuvre des performances (PIP) 2020-2021.

Point 11.4.2 de l'ordre du jour : Ébauche des Lignes directrices régionales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans les pays et territoires insulaires du Pacifique

127. Le Secrétariat présente les lignes directrices régionales pour la production de rapports d'évaluation stratégique régionale de l'impact environnemental (ESE) pour les États et territoires insulaires océaniques.

128. Kiribati et la Nouvelle-Zélande félicitent le Secrétariat pour son travail.

129. La Nouvelle-Zélande, au nom de la France et de la Nouvelle-Zélande, relève plusieurs erreurs mineures dans ces lignes directrices, en cherchant à travailler directement avec le Secrétariat pour les corriger.

130. Kiribati souligne la nécessité de renforcer les capacités sur ces lignes directrices, notant que cette démarche est cruciale pour la circonscription micronésienne afin de

permettre la mise en œuvre des lignes directrices. Le Secrétariat note que la formation fait partie intégrante du plan de ces lignes directrices, la formation devant être entreprise virtuellement jusqu'à ce qu'il soit possible de le faire en personne.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **a approuvé** les Lignes directrices régionales pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans les pays et territoires insulaires du Pacifique ; et
2. **a exhorté** les Membres à encourager l'utilisation des Lignes directrices approuvées en tant qu'outil de planification pour l'évaluation systématique de l'impact sur l'environnement et de l'incidence socio-économique des politiques, plans et programmes des Membres.

Point 11.4.3 de l'ordre du jour : Note d'orientation politique relative aux rapports périodiques sur l'état de l'environnement et sur la conservation pour la région du Pacifique insulaire

131. Le Secrétariat présente une mise à jour sur les progrès réalisés dans l'élaboration du premier rapport régional sur l'état de l'environnement et de la conservation dans le Pacifique, en informant de sa publication prévue pour la 10^e Conférence sur la conservation de la nature en novembre et en demandant au Conseil exécutif d'envisager la préparation de directives pour la mise à jour et la présentation périodiques de ces rapports.

La réunion du Conseil exécutif :

1. *s'est félicitée de ce qu'un premier rapport sur l'état de l'environnement et sur la conservation dans la région du Pacifique insulaire est en train d'être rédigé et sera publié en novembre 2020; et*
2. *a pris acte de l'intérêt en faveur de la rédaction une note d'orientation politique concernant la rédaction de rapports périodiques à l'avenir.*

POINT 11.5 DE L'ORDRE DU JOUR : Examen et adoption du budget supplémentaire pour la période 2021

Point 11.5.1 de l'ordre du jour : Budget supplémentaire pour 2021

132. L'approbation du programme de travail et du budget supplémentaires du Secrétariat pour 2021 dans le budget biennal pour 2020-2021, est demandée au Conseil exécutif.

133. La Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande félicitent le Secrétariat pour son travail acharné face au défi de la COVID-19, la Nouvelle-Zélande exprimant également sa satisfaction pour une présentation claire et l'agilité du Secrétariat dans des circonstances difficiles. La Nouvelle-Calédonie encourage le Secrétariat à poursuivre les options de résilience organisationnelle discutées précédemment lors de la réunion du Conseil exécutif.

134. La Polynésie française demande des éclaircissements sur la légère réduction du budget supplémentaire 2021 par rapport au budget provisoire 2021 approuvé l'année dernière. Le Secrétariat souligne

que le chiffre annoncé à la 29^{CP} pour le budget 2021 était provisoire et basé sur des projets de l'époque. Depuis lors, des projets et des accords supplémentaires ont été ajoutés au portefeuille de projets et de nombreux projets et programmes inclus dans le budget provisoire de 2019 ont été restructurés, ce qui a donné les tableaux actuels.

135. Le Président note que le résultat financier est bien accueilli compte tenu des défis posés par la crise de la COVID-19.

La réunion du Conseil exécutif :

1. *a examiné la proposition de Programme de travail et de budget supplémentaires pour un montant de **30 411 287 USD** pour 2021, et l'a adoptée. Le budget provisionnel pour 2021, tel qu'approuvé l'an passé à la 29^e Conférence du PROE, était de 30 453 596 USD.*

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

136. La réunion du Conseil exécutif est ouverte à la présentation d'autres questions.

137. Le Directeur général prend acte de la demande de la Nouvelle-Zélande de discuter de l'orientation des documents du

Conseil exécutif. La Nouvelle-Zélande suggère que les documents soient davantage axés sur les résultats au niveau stratégique et moins sur les extraits, afin de permettre au Conseil exécutif de prendre des décisions clés et de remplir

son rôle de gouvernance (par exemple, par le biais de la gestion des risques). Le Directeur général consent à réfléchir à ces suggestions et à poursuivre l'amélioration de la conception et l'orientation des documents, en mettant particulièrement l'accent sur les questions de gouvernance.

138. La Nouvelle-Zélande, avec le soutien des Îles Salomon, suggère également qu'une telle approche puisse être intégrée dans le rapport annuel, lequel présentera des détails sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du plan stratégique du Secrétariat.

139. Les Îles Cook, la Polynésie française et la Nouvelle-Zélande félicitent le Président et le Secrétariat pour la qualité de la réunion du Conseil exécutif, qui a permis de réaliser un travail considérable.

140. Les Îles Cook remercient le Samoa pour sa précédente présidence et la valeur

ajoutée qu'il a apportée aux efforts du Secrétariat.

141. Les Îles Cook remercient également le Japon et la Nouvelle-Zélande pour leur partenariat avec le Centre océanique sur le changement climatique et les projets qu'ils ont mis en œuvre par l'intermédiaire du Secrétariat.

142. Le Président remercie le Secrétariat, les Membres du Conseil exécutif et les observateurs d'avoir contribué au succès de la première réunion virtuelle du Conseil exécutif.

143. Le Directeur général remercie le Président pour sa gestion de la réunion, et les Membres du Conseil exécutif pour leur engagement actif dans les travaux. Le Directeur général remercie également le personnel du Secrétariat pour les efforts déployés afin de garantir l'efficacité et le bon déroulement de la réunion du Conseil exécutif.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : DATES DE LA 30^E CONFÉRENCE DU PROE

144. Le Secrétariat recherche des dates pour la trentième réunion annuelle du PROE et recommande la période du 6 au 10 septembre 2021.

La réunion du Conseil exécutif :

1. **accepte** d'accueillir la 30^e réunion du PROE du 6 au 10 septembre 2021.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES CONCLUSIONS DE LA SECONDE RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF

La réunion du Conseil exécutif :

1. adopté les conclusions de sa seconde réunion.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE

ANNEXE 1 : Liste des Participants

TROÏKA

Samoa (Présidence sortante)

1. Peseta Noumea Simi
Présidente-Directrice générale
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce
PO Box L1859
APIA, Samoa
E-mail : noumea@mfat.gov.ws
2. Ms Desna Solofa
Assistant Chief Executive Officer
Ministry of Foreign Affairs and Trade
E-mail : desna@mfat.gov.ws
3. Ali'ioaiga Feturi Elisaia

Îles Salomon (Présidence entrante)

4. Dr Melchior Matakai
Secrétaire permanent
Ministère de l'Environnement, du changement climatique, de la gestion des catastrophes et de la météorologie
PO Box 21
HONIARA, ÎLES SALOMON
E-mail : MMatakai@meccdm.gov.sb

Papouasie-Nouvelle-Guinée

5. HE. Mme Lucy Bogari
Haut Commissaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée
aux Fidji et Représentant permanent auprès du Forum des îles du Pacifique et du Conseil des organisations régionales du Pacifique
Suva, Fidji.
E-mail : badina02@gmail.com et kundufj@connect.com.fj

REPRÉSENTANTS SOUS-RÉGIONAUX EN ROTATION

MÉLANÉSIE

Nouvelle-Calédonie

6. M. Jimmy Naouna
Chargé de la coopération multilatérale et des organisations régionales
Service de la coopération régionale et des relations extérieures
Conseiller principal pour les Relations multilatérales
Service de la Coopération régionale et des relations extérieures
BP M2 98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : 687 25 00 40
E-mail : jimmy.naouna@gouv.nc

MÉTROPOLE

Nouvelle-Zélande

7. M. Llewellyn Roberts
E-mail : Llewellyn.Roberts@mfat.govt.nz
Cc : Joe McCarter
Responsable du Développement
Divisions régionales du Pacifique
E-mail : Joe.McCarter@mfat.govt.nz

MICRONÉSIE

Guam – (Vice-Présidence)

8. Dr Austin Shelton
Centre pour la Durabilité
Université de Guam (UoG)
Guam
Téléphone : 687 250044
E-mail : shelton@uog.edu

Kiribati

9. Mme Nenenteiti Teariki-Ruatu
Directrice, Division de l'Environnement et de la Conservation
Ministère de l'Environnement, des terres et du développement agricole
PO Box 234
Bikenibeu, Tarawa Kiribati
E-mail : decd@melad.gov.ki or nenenteiti@environment.gov.ki or nteariki@gmail.com

POLYNÉSIE

Polynésie française

10. M. Engel ER. RAYGADAS
Présidence de la Polynésie française
Secrétaire permanent adjoint aux Affaires internationales, européennes et du Pacifique
Adjoint au Délégué aux affaires internationales, européennes et du Pacifique
Chef du Bureau des affaires internationales Polynésie française
Tél. : +689 40.47.22.64 Mobile : +689 87.29.46.99
E-mail : Engel.RAYGADAS@presidence.pf

OBSERVATEURS MEMBRES

Îles Cook

11. M. Ewan Cameron
Responsable SIS, Division du Pacifique
Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration
Rarotonga, Îles Cook
Téléphone : (682) 29347
E-mail : ewan.cameron@cookislands.gov.ck

Fidji

12. M. Joshua Wycliffe
Secrétaire permanent pour les Voies navigables et l'Environnement
Level 4, Bali Tower, 318 Toorak Road
PO Box 1292
SUVA, Fiji
E-mail : Joshua.wycliffe@govenet.gov.fj

13. Mme Sandeep K. Singh
Directrice
Département de l'Environnement
Ministère des Collectivités locales, du Développement urbain, du Logement et de l'Environnement
19 McGregor Road, Magan House
Suva, Fiji
E-mail : singhsk@govnet.gov.fj ou ssingh0090@yahoo.com

Tonga

14. Mme Atelaite Lupe Matoto
Directrice de l'Environnement
Département de l'Environnement
Ministère de la météorologie, de l'énergie, de l'information, de la gestion des catastrophes, de l'environnement, du changement climatique et de la communication (MEIDECC)
PO Box 917
Nukualofa, Tonga
Téléphone : 675 28170
E-mail : lupe.matoto@gmail.com

Royaume-Uni

15. S.E. David Ward
Haut-commissaire
Haut-commissariat britannique
Apia, Samoa
E-mail : David.Ward@fco.gov.uk
E-mail PA : Nifo.OnesemoSimaika@fco.gov.uk

OBSERVATEURS PARTENAIRES

Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

16. M. Okumura Ken
Département régional lié au Pacifique
JICA HQ
E-mail : Okumura.Ken@jica.go.jp
17. Mme Takuwa Sayaka
Département de l'Environnement mondial
JICA HQ
E-mail : Takuwa.Sayaka@jica.go.jp

-
18. Mme Ayako Yoshida
Coopération régionale
Projet J-PRISM II
E-mail : ayako.yoshida@gmail.com
 19. M. Akihiko Hoshino
Représentant Résident
Bureau JICA Samoa
E-mail : Hoshino.Akihiko@jica.go.jp
 20. M. Satoru MIMURA
Conseiller Projet JPRISM II
Département pour l'Environnement mondial
JICA HQ
Mimura.Satoru@jica.go.jp
 21. M. Shunsuke Nakamaru
Directeur adjoint
Département pour l'Environnement mondial
JICA HQ
Nakamaru.Shunsuke@jica.go.jp
 22. Mme Yu SUGITA
Responsable JICA
Département pour l'Environnement mondial
JICA HQ
Sugita.Yu@jica.go.jp
 23. Yoko Onuma
Experte JICA, Monitoring/3R+Return
Projet JPRISM II
onumayoko@outlook.com
 24. Mayu Nomura
Expert JICA en formation/suivi de la gestion
des déchets solides
Projet JPRISM II
nmr.mayu@gmail.com
 25. Miyata Nobuaki
Conseiller principal
Projet JPRISM II
miyata.nobuaki.jprism2@gmail.com
 26. Faafetai Sagapolutele
Adjoint au conseiller principal
Projet JPRISM II
faafetais2018@gmail.com

Programme des Nations unies pour l'Environnement

27. M. Sefanaia Nawadra
Responsable Bureau sous-régional pour le
Pacifique
C/ SPREP Headquarters
Vailima

Organisation météorologique mondiale (OMM)

28. M. Henry Taiki
Responsable de Programme
WMO Office for the South West Pacific
PO Box 3044, Apia
Samoa
Téléphone : (685) 25 706/ 7525 706
Fax : (685) 25 771
E-mail : htaiki@wmo.int

SPREP Staff

1. Kosi Latu, Director General
2. Roger Cornforth, Deputy Director General
3. Stuart Chape, Acting Deputy Director General
4. Clark Peteru, Legal Counsel
5. Tagaloa Cooper-Halo
6. Easter Chu Shing
7. Simeamativa Leota-Vaai
8. Petra Chan Tung
9. Anthony Talouli, Acting Director – WMPC
10. Espen Ronenberg
11. Christian Slaven
12. Epeli Tagi
13. Ainsof So'o
14. Billy Chan Ting
15. Charlie Reid
16. Audrey Pereira
17. Rebecca Polestico
18. Apiseta Eti
19. Rosanna Galuvao
20. Nanettee Woonton
21. Angelica Sefo
22. Leanne Moananu
23. Gregory Barbara
24. Sabrina Reupena
25. Amanda Wheatley
26. Juney Ward
27. Ofa Kaisamy

-
28. Vainuupo Jungblut
 29. Isabella Rasch
 30. Bradley Nolan
 31. Joshua Sam
 32. Vitolina Samu
 33. Rupeni Mario
 34. Sione Fulivai
 35. Tile Tofaeono
 36. Filomean Nelson
 37. Siosinamele Lui
 38. Laura Mitchell
 39. Emma Arasi-Sua
 40. Miraneta Williams-Hazelman
 41. Lagi Reupena
 42. Luana Jamieson
 43. Marion tuipulotu-Chan Chui
 44. Roger Warren
 45. Sepastiano Paulo
 46. James Faiumu
 47. Melanie King
 48. Ella Stracham
 49. Carmen Fepuleai
 50. Teuila Fruean